

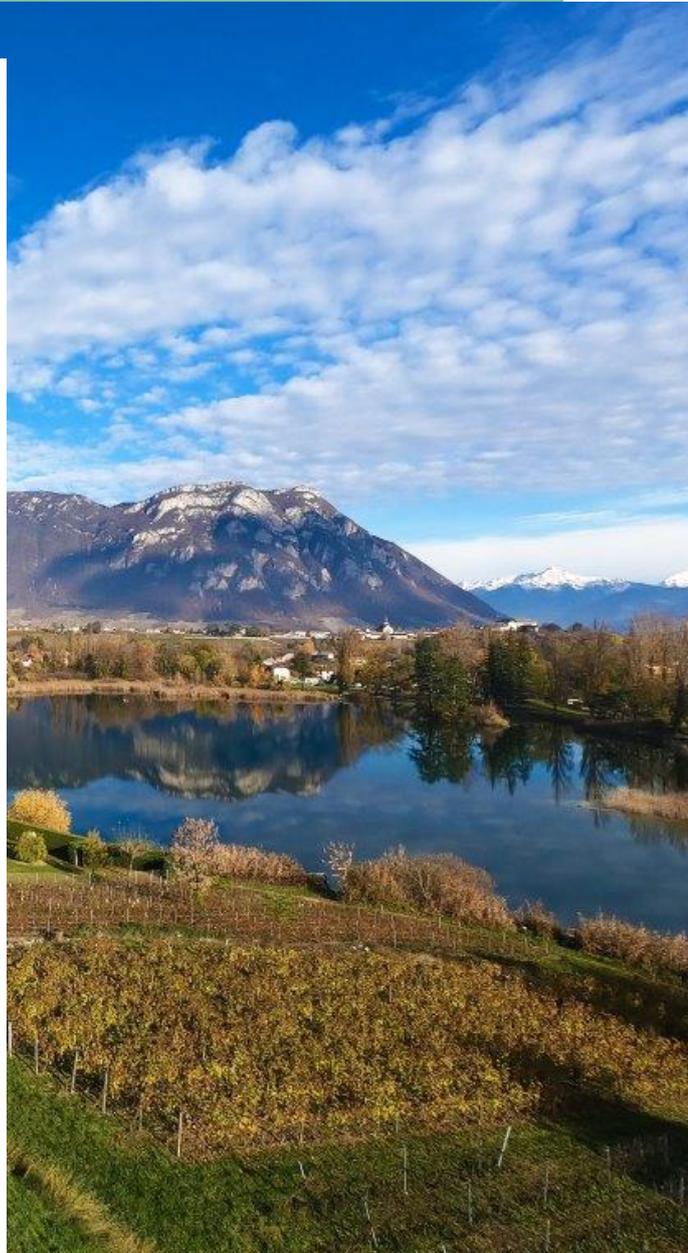
# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

---

Mai 2023

---

COMMUNE DE PORTE-DE-SAVOIE



---

## Table des matières

<b>Le mot du Maire .....</b>	<b>3</b>
<b>Le mot de la Directrice générale des services.....</b>	<b>3</b>
<b>L’organigramme des services .....</b>	<b>4</b>
<b>1. Pôle administratif et ressources .....</b>	<b>5</b>
<b>1.1. Administration générale et services supports .....</b>	<b>5</b>
<b>1.1.1. Administration générale, affaires juridiques et assurances .....</b>	<b>5</b>
<b>1.1.2. Ressources humaines.....</b>	<b>6</b>
<b>1.1.3. Communication et participation citoyenne .....</b>	<b>7</b>
<b>1.1.4. Finances et commande publique.....</b>	<b>9</b>
<b>1.1.5. Eau potable.....</b>	<b>10</b>
<b>1.1.6. Le Centre communal d’action sociale .....</b>	<b>11</b>
<b>1.2. Les services à la population.....</b>	<b>12</b>
<b>2. Pôle technique / urbanisme / foncier.....</b>	<b>14</b>
<b>2.1. Service urbanisme et foncier.....</b>	<b>14</b>
<b>2.2. Service bâtiments et patrimoine .....</b>	<b>15</b>
<b>2.3. Service voirie et espaces verts .....</b>	<b>16</b>
<b>3. Pôle Enfance Education et Culture .....</b>	<b>18</b>
<b>3.1. Services Enfance Education.....</b>	<b>18</b>
<b>3.2. Service culture .....</b>	<b>19</b>

---

## Le mot du Maire

C'est avec grand plaisir que nous mettons, pour la première fois, à votre disposition le rapport annuel d'activité de la commune de Porte-de-Savoie. Bien que n'ayant aucune obligation de publication pour une commune de notre taille, il me paraît néanmoins intéressant de pouvoir, dans un souci de transparence, vous informer de manière détaillée sur l'organisation et sur l'ensemble des actions réalisées au quotidien par nos services municipaux. Sous une forme naturellement administrative, c'est la vie de notre commune qui se révèle.

C'est aussi l'occasion pour moi de remercier et de mettre en avant l'engagement de l'ensemble des agents communaux. Derrière chaque service rendu ou derrière chaque mise à disposition de salles communales il y a un ou plusieurs agents qui ont œuvré pour nous. Ils agissent de manière souvent invisible mais sont totalement indispensables à la bonne marche de notre commune.

Le présent rapport est consultable sur le site internet de Porte-de-Savoie et les remarques, questions ou commentaires seront les bienvenus pour toujours améliorer le travail et vous assurer la meilleure information.

Je vous en souhaite bonne lecture.

**Franck VILLAND**

## Le mot de la Directrice générale des services

Près de quatre ans après la création de la commune nouvelle, nous vous proposons ce premier rapport d'activité des services.

La rédaction de ce rapport ne répond pas à une obligation réglementaire mais participe de l'idée qu'il convient de mieux rendre compte du travail accompli au quotidien par les agents communaux au service des habitants et des élus.

La bonne articulation entre projet politique et actions des services est la pierre angulaire du fonctionnement optimal de la commune.

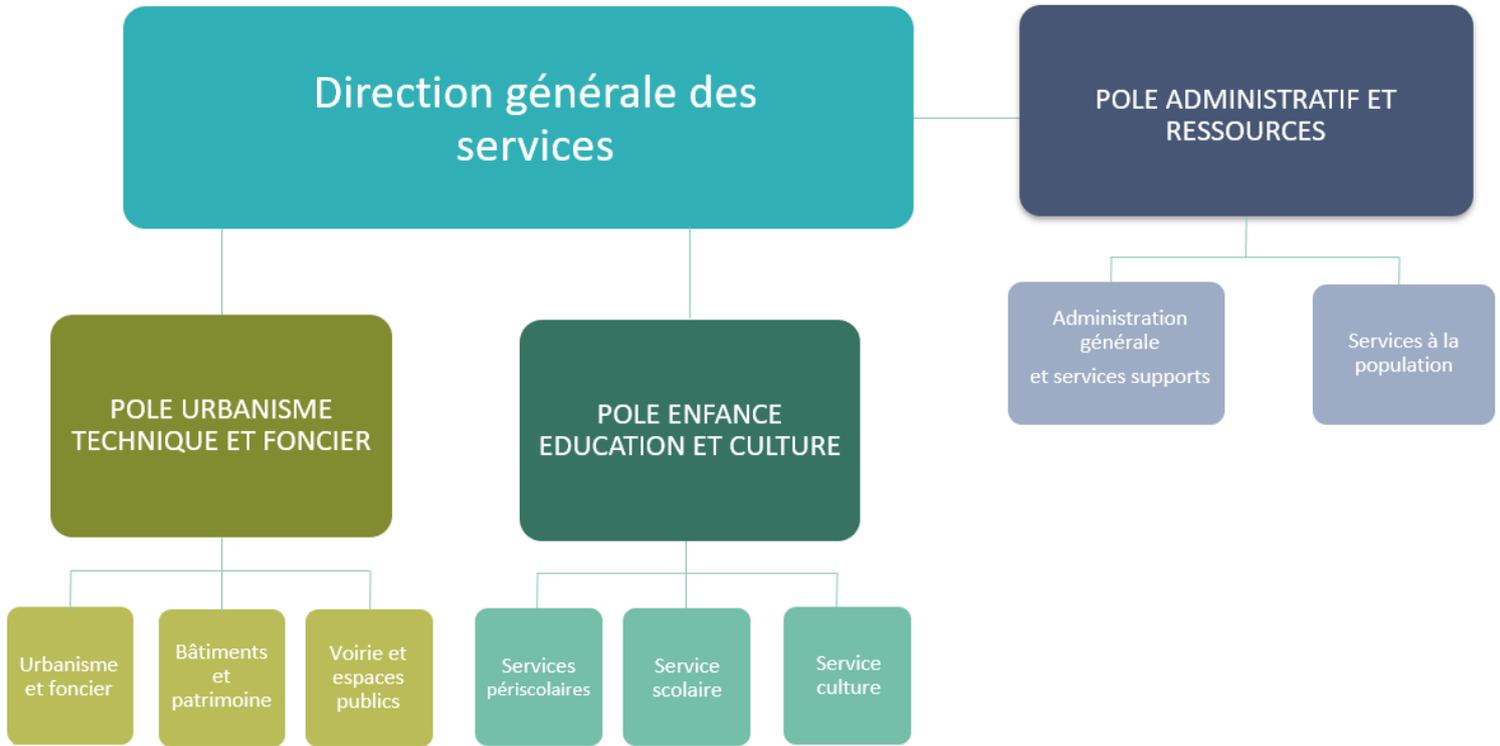
Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des services communaux pour leur contribution à la réalisation de ce rapport avec une pensée toute particulière pour le service communication qui a su avec brio mettre en forme mes intentions.

Je vous laisse nous faire part de vos remarques et suggestions.

Belle lecture à tous et toutes !

**Sylvie SELLERI**

# L'organigramme des services



# 1. Pôle administratif et ressources



Sylvie SELLERI, Directrice générale des services  
« Donner du sens à l'action de chacun.e pour articuler au mieux projet politique et projet d'administration. »

La direction générale définit les moyens nécessaires à la réalisation des projets de la collectivité. Elle a en charge d'impulser un management participatif et innovant permettant de mobiliser les ressources et d'anticiper les évolutions réglementaires et organisationnelles. Elle s'appuie sur un collectif de direction reprenant les trois grands pôles qui regroupent l'ensemble des services communaux.

## 1.1. Administration générale et services supports

### 1.1.1. Administration générale, affaires juridiques et assurances

Les missions d'administration générale recouvrent pour l'essentiel l'organisation des services municipaux, la gouvernance de la collectivité (organisation et suivi des séances du conseil municipal et des commissions municipales, relation avec les élus, etc.), la sécurisation juridique des actes de la collectivité, le suivi des dossiers pré-contentieux, contentieux et des dossiers d'assurance.

#### CHIFFRES CLES 2022



8 séances du conseil municipal  
22 réunions de commission  
94 délibérations adoptées  
67 décisions du Maire adoptées



6 nouveaux recours devant les juridictions administratives (dont 2 à l'initiative de la commune)



16 dossiers d'assurance ouverts (protection juridique et dommage aux biens)

#### FAITS MARQUANTS

- > L'arrêté préfectoral du 20 septembre 2022 décidant de la poursuite de la commune nouvelle après la décision du tribunal administratif de Grenoble annulant, pour des anomalies de procédure et de forme, l'arrêté préfectoral de 26 septembre 2018 portant création de la commune nouvelle.
- > La refonte partielle de l'organigramme des services avec la prise en compte du projet de lecture publique (le pôle Enfance Education devient pôle Enfance Education et Culture).
- > L'établissement d'une convention cadre avec un avocat pour bénéficier de prestations de conseil juridiques.
- > L'installation de deux nouveaux conseillers municipaux : Aly DIARRA (liste « bâtissons notre avenir ») et Yves GOAËR (liste « Francin-Les marches 2020 : renouveau démocratique »).



### **La mise en place d'une newsletter interne**

Afin de renforcer la communication interne, la collectivité a mis en place une newsletter semestrielle qui permet de diffuser aux agents des informations relatives à la gestion des ressources humaines (arrivée de nouveaux agents, CNAS, prévoyance, etc.) et aux projets de la collectivité. L'objectif est que les agents se saisissent de cet outil et puissent soumettre des sujets et même contribuer à la rédaction de cette lettre interne.

## **PERSPECTIVES 2023**

- La formation et l'accompagnement des agents et des élus à la question du numérique et à la prise en main d'outils collaboratifs de travail.
- L'ajustement de l'organisation des services avec le renforcement du pôle technique dans le prolongement de l'adhésion de la commune à la démarche « Territoire Engagé Transition Ecologique ».

### **1.1.2. Ressources humaines**



Evelyne FOURNIER, adjointe aux ressources humaines  
« Offrir des conditions de travail adaptées à nos équipes qui œuvrent au quotidien pour apporter un service de qualité et de proximité aux usagers. »

Les missions du service Ressources Humaines s'articulent autour de deux grands axes :

→ La **gestion administrative** du personnel qui comprend :

- La gestion des carrières (élaboration des contrats et arrêtés du personnel, mise en œuvre des procédures collectives, réalisation et suivi de tableaux de bord de l'activité, tenue des dossiers individuels des agents, etc.)
- La gestion administrative du temps de travail et des indisponibilités
- La gestion de la paie

→ La mise en œuvre de la **politique globale des ressources humaines** qui doit permettre de piloter et suivre la masse salariale, développer les projets liés à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et de manière plus générale mettre en œuvre tous les projets structurants du service RH (mise en place du télétravail, d'outils de communication interne, prise en compte du volet organisationnel et managérial des projets de la commune, définition du plan de formation, etc).

## CHIFFRES CLES 2022



**287 arrêtés du personnel**  
**89 contrats et avenants**

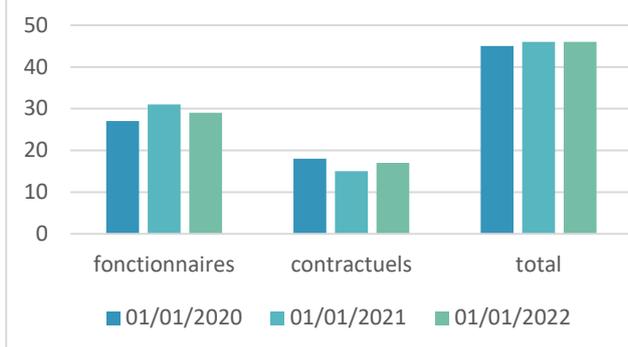


**822 fiches de paie produites**



**6 saisines du comité techniques**

évolution des effectifs depuis 2020



## FAITS MARQUANTS



### LA 1ERE JOURNEE DES EQUIPES

Le 6 juin 2022 la commune a organisé la première édition de la journée des équipes ; cette journée permet de rassembler tous les agents autour d'activités collectives dans un souci d'accroître la cohésion entre les agents qui travaillent dans des services et en des lieux différents. L'objectif est de pérenniser cette journée de cohésion chaque année à l'occasion du lundi de Pentecôte.

- La mise en place du télétravail à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.
- La modification de l'organisation du temps de travail au sein de la collectivité pour les agents à temps complet : passage de 35 à 37 heures hebdomadaires, permettant aux agents de générer 12 jours de RTT par an.

## PERSPECTIVES 2023

- L'instauration d'un régime indemnitaire pour les agents contractuels.
- L'instauration d'un forfait mobilité durable.
- La poursuite de l'adaptation des ressources humaines aux différents projets de la collectivité.

### 1.1.3. Communication et participation citoyenne



Evelyne FOURNIER, adjointe à la communication et à la participation citoyenne  
« Communiquons sur nos savoir-faire ! »

La communication vise à porter à la connaissance des habitants les actions mises en place par la commune, la communauté de communes, les autres partenaires publics et les associations. Les actions

de communication mises en place par la commune s'articulent autour de plusieurs « supports » de communication dont dispose la collectivité. La multiplicité des supports de communication permet de toucher un large public en veillant toujours à la cohésion des messages et à leur bonne compréhension. La participation citoyenne vise à rendre les citoyens acteurs de leur cadre de vie, elle passe notamment par les actions de concertation menées régulièrement avec les riverains et des dispositifs plus inclusifs comme le « budget citoyen ».

La collectivité communique ainsi via :

- Le site internet de la commune : [www.porte-de-savoie.fr](http://www.porte-de-savoie.fr)
- La newsletter électronique
- La page Facebook @Mairie Porte-de-Savoie

- Les panneaux lumineux d'informations
- Les bulletins municipaux
- Les panneaux d'affichages papier
- La page Youtube
- Le correspondant de la presse locale

## CHIFFRES CLES 2022



125 articles d'actu publiés sur le site  
38 518 visites sur le site internet



3 bulletins  
14 affiches et flyers

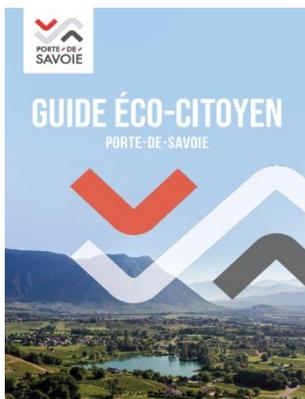


172 posts Facebook  
982 abonnés



Plus de 125 messages diffusés  
sur les panneaux lumineux

## FAITS MARQUANTS



### PUBLICATION DU GUIDE ECOCITOYEN

A l'été 2022 la commune a publié son premier guide écocitoyen. Réalisé en régie publicitaire, ce guide de 24 pages expose les actions concrètes de la commune en matière d'écocitoyenneté (écopaturage, fauche tardive, jardins familiaux, liaisons douces, etc.) et donne des pistes aux habitants pour limiter leur impact sur l'environnement. Ce fascicule a été distribué aux Porteraïns en juillet 2022.

### 1ERE EDITION DU BUDGET CITOYEN

Afin d'impliquer davantage les habitants aux évolutions de leur cadre de vie, la commune a mis en place un budget citoyen pour permettre aux Porteraïns de proposer un projet qu'ils souhaitent voir se réaliser sur la commune. Après dépôt les projets sont analysés par un comité de pilotage puis soumis au vote des habitants. Pour 2022, 10 000€ ont été consacrés aux projets des lauréats.



## PERSPECTIVES 2023

- En 2023 la collectivité souhaite créer un profil LinkedIn afin d'être présent en tant qu'employeur et institution sur les réseaux sociaux. L'objectif est également de développer une « marque employeur » afin de renforcer l'attractivité des offres de recrutement.
- La collectivité souhaite remettre en place le système des demi-lunes qui permet à la commune et aux associations de communiquer sur leurs événements via des supports amovibles installés sur les arches aux entrées de la commune.

### 1.1.4. Finances et commande publique



Caroline LEVANNIER, adjointe aux finances  
« Préserver notre marge d'autofinancement pour proposer des services de qualité et mener à bien une politique ambitieuse d'investissements. »

La collectivité dispose de 3 budgets : un budget principal, un budget autonome pour le C.C.A.S. et un budget annexe pour le service de l'eau potable. S'agissant des finances les missions du service portent principalement sur :

- l'élaboration des budgets puis le suivi et le contrôle de leur exécution
- la réalisation d'analyses financières rétrospectives et prospectives et la mise en place d'outils d'aide à la décision (plan de programmation des investissements et autorisations de programme)
- l'optimisation des ressources de la collectivité par la recherche de financements extérieurs
- l'anticipation et la mise en place des différentes réformes (fiscales et budgétaires)

S'agissant des marchés publics, le service veille au respect de la réglementation relative à la commande publique et optimise les achats en anticipant sur les besoins des services.

## CHIFFRES CLES 2022



2 671 écritures comptables (titres et mandats)  
Taux de recouvrement sur l'exercice 2022 de 78.84%  
22.1 jours en moyenne de délai de paiement des factures



8 dossiers de demande de subventions déposés



37 marchés publics passés

## FAITS MARQUANTS

- Le passage anticipé à la nouvelle nomenclature comptable M57.
- La mise en place de circuits de validation des factures entre les services.
- La généralisation des budgets de service.
- Le recours à un emprunt de 700K€ auprès du Crédit mutuel (taux fixe de 1.6% sur 20 ans).
- La renégociation de différents marchés/contrats de fonctionnement (éclairage public, déneigement notamment).

- La fusion des deux budgets annexes eau potable.
- La généralisation d'une offre de service de paiement en ligne à l'ensemble des titres de recettes émis.
- L'ajustement des projets d'investissement sur le mandat pour tenir compte du contexte inflationniste et de flambée du coût de l'énergie.
- Le marché de travaux réhabilitation de la mairie annexe (16 lots et 2M d'euros).



- La mise en place du nouveau réseau de proximité de la DGFIP avec le concours des deux conseillers décideurs locaux. Ce dispositif permet aux usagers en régler les factures de la commune (eau, location de salles, etc.) en espèces (dans la limite de 300€) ou en carte bancaire chez les buralistes agréés.

## PERSPECTIVES 2023

- La mise en œuvre d'un contrôle de gestion (fiabilisation de l'information comptable et financière).
- La refonte de la grille tarifaire des locations de salles.
- L'accentuation du niveau de connaissance du patrimoine communal (mise à jour des fiches d'inventaire).
- Le renforcement de la comptabilité analytique (en particulier pour les bâtiments communaux).
- le renouvellement du marché relatif au service de restauration scolaire.

### 1.1.5. Eau potable

La compétence eau potable est gérée selon un mode d'exploitation différent entre les deux communes déléguées :

- Une gestion en régie sur la commune déléguée de Les Marches avec le recours à un contrat de prestations de service sur la partie technique (entreprise SUEZ)
- Une gestion par le biais d'un contrat de délégation de service public (DSP) confié à l'entreprise VEOLIA sur la commune déléguée de Francin.

La **gestion en régie** implique que la collectivité gère le parc abonnés (réalisation des abonnements et résiliations), réalise la facturation, suit et finance les travaux courants d'exploitation et les opérations d'investissement, gère la relation aux usagers et assure l'interface avec le prestataire technique.

La **gestion en DSP** requiert une moindre activité de la part de la collectivité puisque la gestion du parc des abonnés et la facturation est assurée par le délégataire. La commune suit simplement la bonne exécution du contrat de DSP et finance les investissements

## CHIFFRES CLES 2022



2 648 factures produites



160 résiliations / abonnements



70 demandes d'intervention de SUEZ (installation/renouvellement de compteur, problème de réseau, enquêtes diverses, etc.)

## FAIT MARQUANT : LA CONVERGENCE TARIFAIRE

Fin 2022 la collectivité a entrepris une révision des tarifs de l'eau potable qui n'avaient pas été modifiés depuis 2019. Cette révision poursuivait un double objectif :

- Permettre à la collectivité de supporter les charges qui résulteront des importants travaux conduits en 2023/2024 (essentiellement charges financières et annuités d'amortissement),
- Parvenir à une convergence des tarifs sur le territoire de la commune nouvelle.

La révision des tarifs adoptée le 19 décembre conduit à un prix TTC du mètre cube de l'ordre de 2.10€ sur la commune.

## PERSPECTIVES 2023

En 2021, une étude d'optimisation et de restructuration du patrimoine eau potable a été conduite sur le territoire de la commune. Cette étude a conduit à la définition d'un important programme de travaux de restructuration du réseau d'eau dont l'objectif est d'assurer l'équilibre du bilan besoins – ressources en eau potable à long terme. Les études préalables au lancement des travaux ont démarré en 2022, elles se poursuivront en 2023 pour un démarrage des travaux en 2024.

### 1.1.6. Le Centre communal d'action sociale



Martine BANNAY CODET, vice-présidente du C.C.A.S.  
« Un service de proximité qui apporte lien social et aide financière pour ceux qui en ont besoin. »

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement communal qui apporte son aide aux personnes fragilisées et favorise la création de liens entre les habitants. Le CCAS Porterein examine ainsi plusieurs demandes d'aide financière chaque année et soutient les personnes qui en font la demande dans leurs démarches sociales. Outre cet accompagnement social, le CCAS organise chaque année deux

deux évènements, l'un en direction des plus jeunes, l'autre en direction des plus âgés : l'arbre de Noël des enfants et le repas des aînés. Enfin, depuis 2021, le C.C.A.S. finance également le dispositif appelé « Pass Sport/Culture » qui permet à tous les jeunes Porterains de bénéficier d'une aide de 40€ pour l'adhésion à une association du territoire.

## CHIFFRES CLES 2022



2 dossiers de demande d'aide approuvés



182 repas servis aux Aînés  
97 colis distribués



211 pass sport/culture financés

## FAIT MARQUANT : LA PRESENTATION DE L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

L'analyse des besoins sociaux (ABS) doit être conduite pour toute commune de plus de 3500 habitants. Cette démarche consiste à réaliser un diagnostic sociodémographique à partir des données d'observation sociale du territoire, permettant à la commune de procéder à une analyse des besoins réels de sa population : familles, jeunes, personnes âgées, handicapées, personnes en difficulté... L'ABS de Porte-de-Savoie a débuté mi 2021, elle a été réalisée en exploitant toutes les données des organismes institutionnels (INSEE, CAF, etc.) ainsi qu'en réalisant une enquête numérique auprès des habitants et en prenant attache auprès des associations de séniors de la commune. Elle a été présentée au conseil municipal le 22 mars 2022.

## 1.2. Les services à la population

Caroline Levannier et Jean-Jacques BAZIN, Maires délégués  
« Assurer un service de qualité en offrant à nos concitoyens un accueil de proximité au quotidien. »



Le service d'accueil à la population comprend les missions d'accueil physique et téléphonique des usagers. Le service est responsable de la tenue des registres d'état civil (mariage, PACS, naissance, décès...), chaque commune déléguée restant responsable de son état civil. Le service est également chargé de la gestion des cimetières, du courrier et la tenue et de l'organisation des élections politiques. Ce service gère par ailleurs les locations de salles et de matériels et de manière plus générale les relations avec le monde associatif. Le service comprend 3 agents répartis en mairie siège et en mairie annexe de Francin.

### CHIFFRES CLES 2022



**3 159** courriers et mails enregistrés au registre du courrier



**12** mariages célébrés  
**10** PACS célébrés  
**18** actes de décès  
**264** copies/extraits d'acte d'état civil délivrés

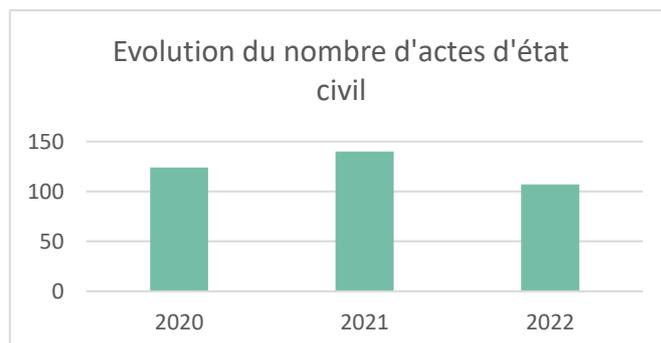


**41** recensements militaires  
**287** nouvelles inscriptions sur les listes électorales (de juin 2021 à mars 2022)



**13** nouvelles concessions de cimetière attribuées  
**9** renouvellements de concessions effectués

En trois ans, nous observons une certaine régularité dans les dossiers d'état civil traités avec toutefois une légère diminution liée principalement à la diminution des décès en 2022.



## FAITS MARQUANTS

- > La campagne de recensement de la population qui s'est déroulée du 20 janvier au 19 février 2022 et a permis la visite de 1 785 logements grâce au travail de 6 agents recenseurs.
- > La modernisation du système de gestion du cimetière de Francin désormais équipé du logiciel Berger Levrault qui permet notamment une modélisation du cimetière. Cela permet un meilleur suivi et une harmonisation des procédures au sein de la commune.

## PERSPECTIVES 2023

- > La refonte des conventions de location de salle.
- > L'installation d'un module de réservation de salles en ligne destiné aux associations. Avec ce module la collectivité gèrera l'occupation de ses salles en ligne, ce qui permettra aux associations d'accéder au calendrier d'occupation des salles en temps réel et ainsi de faire des pré-demandes de réservation en ligne.



### L'OUVERTURE DU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT AUX DEMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE

Consciente de la question de la fracture numérique qui va croissante à mesure que les démarches se dématérialisent, l'équipe municipale a souhaité permettre aux habitants rencontrant des difficultés avec le numérique d'être accompagnés dans la réalisation de leurs démarches en ligne. L'élaboration de ce service a débuté en 2021, la mairie a été accompagnée par l'agence AGATE dans la définition et la mise en œuvre de ce projet et a bénéficié du retour d'expérience de la Maison France Service de Saint-Pierre d'Albigny. Le service est ouvert depuis janvier 2023 et installé dans un local spécialement réaménagé à l'accueil de la mairie siège. Il fonctionne sur rendez-vous ; un agent d'accueil est en charge de ce service et a reçu pour cela une formation et une habilitation « Aidant connect ».

Pour la mise place de ce service, la collectivité a reçu une aide de l'Etat dans le cadre du plan France Relance.

## 2. Pôle technique / urbanisme / foncier



Mathieu LEUBA, Directeur des services techniques

« Les agents du pôle agissent au quotidien pour assurer la sécurité des usagers et améliorer le cadre de vie, que ce soit dans les bâtiments ou sur le terrain, mais également en conseillant les habitants dans leurs démarches d'urbanisme.

Notre objectif est d'accompagner un développement équilibré, durable et qualitatif de la commune en préservant ses richesses patrimoniales et environnementales. »

### 2.1. Service urbanisme et foncier



Jean-Jacques BAZIN, adjoint à l'urbanisme

« Protéger notre cadre de vie et notre patrimoine, par une maîtrise de l'urbanisation en concertation avec les habitants et les acteurs institutionnels. »

Le service urbanisme et foncier est composé de 2 agents situés en mairie annexe de Francin, le dépôt des dossiers peut toutefois se faire indifféremment en mairie siège ou en mairie annexe. Il accueille les pétitionnaires sur rendez-vous ou aux horaires d'ouverture au public pour les renseigner et les accompagner dans leurs démarches. En matière d'urbanisme, le service travaille en collaboration avec le service instructeur de la communauté de communes et un architecte conseil.

#### CHIFFRES CLES 2022

276 dossiers d'urbanisme déposés, dont notamment :



- > 26 permis de construire
- > 118 déclarations préalables
- > 113 certificats d'urbanisme

22 dossiers de foncier dont:

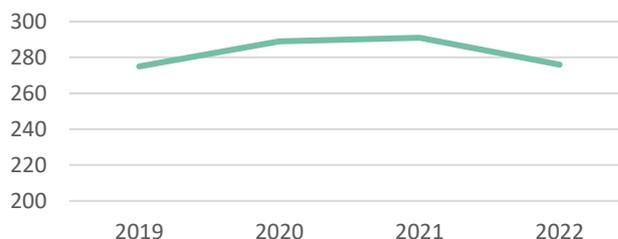


- > 4 dossiers de vente pour 43 801m<sup>2</sup>
- > 18 dossiers d'achat pour 20 517m<sup>2</sup>



66 déclarations d'intention d'aliéner reçues

Evolution du nombre de dossiers d'autorisation du droit du sol



#### Les cheminements en bonne voie

Les actes fonciers ont porté notamment sur les **acquisitions pour la réalisation de cheminements** tel que la liaison douce n°1 permettant de relier le secteur des Glaisins au centre bourg et la liaison douce n°4 permettant de créer un cheminement sécurisé le long de de la RD1090.

#### Des secteurs en évolution

Dans le cadre d'une convention de portage avec l'EPFL, la commune a rétrocédé des parcelles au Longeray. 43 138 m<sup>2</sup> ont été cédés à la Communauté de Communes dans le cadre de l'extension de la **ZAE de Plan Cumin**.



54 rendez-vous  
avec l'architecte conseil

Depuis sa mise en place en 2020, le service de **consultance architecturale** connaît une fréquentation importante. Pour rappel 2 rendez-vous en demi-journée sont proposés dans le mois. Ces rencontres permettent aux demandeurs d'ajuster leur projet afin d'obtenir une meilleure intégration de leur projet dans l'environnement.



### FAIT MARQUANT : LE DEPOT DEMATERIALISE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

*En tant que commune de plus de 3 500 habitants, le dépôt des autorisations d'urbanisme doit pouvoir être réalisé de manière dématérialisée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022. La commune a rapidement répondu à cette exigence réglementaire et les pétitionnaires se sont saisis de ce nouveau mode de dépôt **puisque 59 dossiers ont été déposés de manière dématérialisée en 2022** (soit 21% des dossiers déposés). Pour rappel, la dématérialisation a pour objectif de diminuer l'édition de papier et d'accélérer la procédure de l'instruction.*

### PERSPECTIVES 2023

- > L'aboutissement de la révision du PLU.
- > La poursuite de la sécurisation foncière grâce à l'étude conduite par le Parc naturel régional de Chartreuse sur l'assiette des chemins ruraux de la commune.
- > La révision du tableau de la voirie communale.

## 2.2. Service bâtiments et patrimoine



*Jacques VELTRI, adjoint aux travaux*  
« Rénover nos bâtiments, entretenir nos espaces verts et notre voirie dans le souci constant de la protection de l'environnement : la commune agit tous les jours concrètement en faveur de la transition écologique. »

Le service bâtiments est chargé de repérer les dysfonctionnements et de faire face aux dégradations dans les bâtiments communaux, d'assurer les travaux de maintenance courante et d'aménagement des équipements. Le service effectue également l'entretien des locaux communaux.

### CHIFFRES CLES 2022



12 bâtiments  
publics



Maintenance et  
entretien sur plus de  
9 800 m<sup>2</sup>



8 450 heures de de  
ménage

## FAITS MARQUANTS

➤ L'installation d'un système de pilotage du chauffage à distance de la salle Montgrabelle et de l'école Crincaillé.

## PERSPECTIVES 2023

- La réalisation d'un audit externe relatif au service d'entretien des bâtiments permettant d'accompagner la collectivité dans la réorganisation du service.
- Le recrutement d'un responsable du service Stratégie Patrimoine et Bâtiments dans le prolongement de l'engagement de la collectivité dans une démarche d'excellence en matière de transition écologique.
- La mise en place d'un système d'astreinte pour les bâtiments.
- Le lancement d'une étude sur l'extension du centre technique municipal.
- La rénovation de l'ancienne bibliothèque de Francin afin de la réaménager en salle associative.



➤ La rénovation de la salle Saint-Maurice consistant notamment à repeindre les murs, changer le revêtement du sol, installer une Marianne de manière permanente et sécurisée dans le mur et à équiper la salle d'un mobilier plus adapté aux cérémonies de mariage.

## 2.3. Service voirie et espaces verts

Le service voirie et espaces verts est chargé des opérations d'entretien des espaces verts et végétalisés (tonte, débroussaillage, désherbage, élagage), de la mise en œuvre du fleurissement, de l'entretien de la voirie et des opérations de propreté (collecte des corbeilles, enlèvement des déchets, ramassage des feuilles) ainsi que de la logistique des manifestations communales et associatives. Le service conçoit et réalise également des aménagements et créations pour la voirie, les espaces publics et les écoles (hôtels à insectes, structures métalliques pour le festival Livres en Marches, etc.).

### CHIFFRES CLES 2022



399 heures consacrées à la voirie (signalisation, rénovation, etc.)



485 heures consacrées au fleurissement



1 323 heures consacrées à la propreté



1 271 heures consacrées à la logistique des manifestations communales et associatives

## FAITS MARQUANTS

> La conception et la réalisation d'un parc à vélos et d'un espace fleuri à l'emplacement de l'ancien distributeur automatique de Les Marches.



- > La réalisation d'un parc à chèvres à Saint-André pour la pratique de l'éco-pâturage.
- > La sécheresse de l'été 2022 : cet épisode climatique a nourri la réflexion du service pour poursuivre et accélérer sa transition vers la réduction de la consommation en eau du fleurissement car malgré les importantes réserves en eau de pluie qui ont permis de poursuivre l'arrosage, les plantes n'arrivaient pas survivre à de si fortes chaleurs.

## PERSPECTIVES 2023

- > La définition d'une charte de l'espace public qui comprend différents plans de gestion pour chacune des activités du service (espaces verts, patrimoine arboré, chemins communaux et voirie). L'objectif de cette charte est de parvenir à une gestion cohérente de l'espace public et à un suivi précis et adapté aux besoins de la collectivité.
- > L'aboutissement de la végétalisation des cours des écoles débutée à l'automne 2022 avec l'installation de divers aménagements, notamment des tipis en bois conçus et réalisés par les services techniques.
- > L'éclaircissement des végétaux (arbustes) afin de laisser les plans restants en taille en port libre nécessitant très peu d'intervention des agents.

## 3. Pôle Enfance Education et Culture



Marie-Ange LE CERF, directrice du pôle

« Proposer des services de qualité avec des activités structurées et variées pour permettre à l'enfant de s'ouvrir au monde et faciliter l'accès à la culture pour tous. »

Le Pôle Enfance Education Culture réunit deux entités : la partie Enfance/Education (périscolaire, relation avec les écoles, CME...) et la partie Culture.

### 3.1. Services Enfance Education



Caroline LEVANNIER, adjointe à l'enfance et à la jeunesse  
« Placer le bien-être et l'épanouissement de l'enfant au cœur de nos préoccupations. »

Le pôle est constitué d'une responsable de pôle, d'un coordinateur périscolaire culture, de 20 agents d'animation et de 5 ATSEM. Les agents d'entretien rattachés au Pôle Technique-Urbanisme (entité bâtiments) interviennent pour la majorité d'entre eux à la prestation « restauration scolaire ».

Les missions du service enfance/éducation sont les suivantes :

- Gérer le développement des activités périscolaires sur les 2 sites (Les Marches et Francin),
- Créer le lien avec les écoles,
- Mettre en place et suivre le Conseil Municipal des Enfants.

### CHIFFRES CLES DE L'ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

#### Services scolaires

- > **485** enfants scolarisés sur les 4 écoles de la commune et répartis dans 20 classes

#### Services périscolaires

- > **336** familles utilisatrices
- > **453** enfants ayant fréquenté au moins un des services périscolaires proposés



**45,5** enfants en moyenne à l'accueil du matin (7h30/8h30)



**287** enfants en moyenne au restaurant scolaire



**122.5** enfants en moyenne à l'accueil du soir (16h45/17h45)



**33** enfants ont fréquenté l'étude dirigée  
**38** enfants inscrits aux Mini-Schools

### FAITS MARQUANTS

- > L'adoption du projet éducatif 2022 – 2026 des accueils périscolaires, document qui présente les orientations et axes éducatifs que la collectivité souhaite mettre en œuvre sur le temps du mandat.

- La kermesse et le spectacle de danse organisés en fin d'année dans la cour de l'école élémentaire Crincaillé.
- La participation d'une partie de l'équipe d'animation à la kermesse de l'école de Francin.
- La participation active des adjoints et élus de la commission enfance à la prestation « restauration scolaire », en renfort de l'équipe d'animation (problème de recrutement, d'absence d'agents).
- La proposition de l'activité Mini-Schools et de l'étude dirigée aux enfants scolarisés à l'école primaire de Francin.
- La signature d'une Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

### L'ELECTION DU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS (MANDATURE 2022 – 2024)

Pour la première fois le CME réunit les 3 écoles primaires de la commune. 20 jeunes conseillers ont été élus le 30 novembre 2022 et travaillent depuis début 2023 à l'élaboration du projet phare de leur mandat qui sera conduit avec les élus et services municipaux.



### PERSPECTIVES 2023 :

- La rédaction du nouveau projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif 2022-2026.
- Le travail sur la réduction du gaspillage alimentaire avec un projet d'adhésion à l'application « Too good to go ».
- La préparation d'un nouveau temps fort réunissant en fin d'année les enfants inscrits aux services périscolaires sur les deux sites sous forme d'une kermesse avec un spectacle à la salle Montgrabelle.

## 3.2. Service culture



Martine BANNAY CODET, adjointe aux associations, au lien social et à la culture  
« Permettre aux Porterains d'accéder à une programmation riche et variée »

Le service culture de la commune, mis en place à l'occasion de l'ouverture des nouveaux locaux de la bibliothèque, a été intégré au pôle Enfance Education afin de créer le pôle Enfance Education Culture. Ce service gère les activités et projets de la bibliothèque et, de manière plus générale, participe à la mise en œuvre de la politique culturelle de la collectivité.

## CHIFFRES CLES 2022



Nouveau local  
de 120m<sup>2</sup>



14 bénévoles  
dont 7 nouveaux  
bénévoles



435 adhérents (hors scolaires)  
dont 78 nouveaux depuis  
l'ouverture des nouveaux locaux



5 034 ouvrages  
dont 700 nouveaux ouvrages  
7 793 prêts enregistrés

## FAITS MARQUANTS

- L'adoption du projet de lecture publique de la collectivité qui définit les objectifs poursuivis par la bibliothèque ainsi que les moyens de les atteindre.
- La professionnalisation de l'activité avec 3 agents exerçant des missions pour la bibliothèque (un recrutement et deux redéploiements).
- La création d'une page Facebook (Bibliothèque Porte-de-Savoie – 78 abonnés au 31/12/2022).
- La création d'une identité visuelle propre à la bibliothèque avec un logo et une charte graphique.
- Le développement de l'offre d'abonnement (2 abonnements supplémentaires adultes, 5 abonnements supplémentaires enfants).



- L'emménagement de la bibliothèque dans ses nouveaux locaux et l'achat de nouveaux mobiliers → ouverture des locaux le 02 novembre 2022.

## PERSPECTIVES 2023

- La mise en place de la programmation culturelle sur le reste du territoire (spectacles et concerts).
- L'aménagement et l'ouverture du jardin de lecture de la bibliothèque au printemps 2023.
- La mise en place de la collaboration entre la bibliothèque et le Foyer Notre-Dame (signature d'une convention de partenariat).
- Le développement des activités hors les murs (sur les temps scolaires et périscolaires).
- La mise en place d'ateliers les mercredis à la bibliothèque (écriture, lecture, jeux de société, etc.).
- La signature d'une convention de mise à disposition avec la communauté de communes Cœur de Savoie afin d'accueillir leur Ludo'bus pour des permanences devant l'école de Francin.



## Rapport d'activité 2022 des services municipaux

---

Réalisé par le service  
communication

avec le concours des responsables  
de service

Présenté au conseil municipal du 9  
mai 2023

